



## Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contacts :

M. Frédéric Mairy  
Conseiller communal, chef du dicastère de l'économie,  
des finances et de la cohésion sociale

☎ 032 886 43 99 📱 078 892 14 16

### Le projet avec l'aide de Val-de-Travers à Madagascar porte ses fruits

Plus de 5'000 personnes ont vu leur quotidien s'améliorer avec l'aide au développement octroyée l'an dernier par la Commune de Val-de-Travers. Ce résultat réjouissant a été présenté récemment aux élèves de 11<sup>e</sup> année de l'Ecole Jean-Jacques Rousseau, à Fleurier, qui en novembre dernier avaient choisi d'affecter l'enveloppe annuelle de 22'000 francs à un projet de lutte contre l'endettement soutenu à Madagascar par Action Jeûne solidaire.

Déployé dans l'un des pays les plus pauvres au monde où les taux d'intérêt peuvent atteindre les 300%, ce projet repose sur des principes de collaboration. Réunis en groupements d'une dizaine de personnes, les habitants de la région concernée, sur l'est de l'île, apprennent à la fois à constituer une épargne (en riz ou en argent) et à utiliser des techniques agricoles favorisant des cultures vivrières et durables.

Plus de 30'000 personnes sont concernées désormais par ce projet, qui a permis aux trois-quarts d'entre elles de sortir de l'usure. 60% couvrent leurs besoins alimentaires, Action Jeûne solidaire entendant renforcer son travail pédagogique pour atteindre un taux de 80%. Concrètement, l'aide versée par Val-de-Travers a permis de financer pendant un an l'accompagnement de plus de 400 groupements.

Si l'aide communale n'a porté que sur une seule année, Action Jeûne solidaire, membre de la fédération Latitude 21, partenaire de Val-de-Travers, bénéficie aussi de soutiens pérennes qui lui permettent d'inscrire ainsi son travail dans le long terme.

Val-de-Travers, le 6 juin 2017  
LE CONSEIL COMMUNAL

